THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.
0172-1

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences aux Dames et Jeunes Filles

Mardi 13 janvier, à dix heures, à la salle des conférences de l'Institution Blanche de Castille, M. l'abbé Dubrulle, professeur suppléant à la Faculté des Lettres, donnera sa deuxième conférence sur : L'Histoire des Beaux-Arts : L'Art gothique. (Projections.)

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Aujourd'hui, mardi, à deux heures, à la Faculté des Lettres, M. l'abbé Leman parlera de : Frédéric II et la question d'Orient ; à cinq heures, M. P. Viard, professeur suppléant d'Histoire du Droit, commencera une série de leçons qui auront pour objet : L'Influence du Christianisme sur le droit de l'époque franque. Il prendra pour sujet : L'Eglise et les sources du droit.

Vient de Paraître

SAINT-AUGUSTIN

Par Louis BERTRAND

Edition revue pour la jeunesse

L'exemplaire, 3 fr. 80 ; franco, 3 fr. 75

En vente à la Librairie de la « Croix du Nord »

1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

— LILLE —

Chronique Sportive

AUTOMOBILISME

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE.

Les membres de l'Automobile-Club du Nord auront raison de marquer d'un caillou blanc la date du 14 janvier, date à laquelle se tiendra, à Roubaix, au Grand-Hôtel, la treizième assemblée générale annuelle de ce club.

Comme tous ses devanciers, l'exercice 1913 aura été des plus florissants et des plus prospères, ses services se sont notablement développés, le nombre de ses membres s'est encore et notablement accru ; enfin, pour tout dire, l'Automobile-Club du Nord peut saluer son 2.000e membre, occupant toujours le premier rang parmi les clubs automobiles de province.

Au cours de l'assemblée générale aura lieu la distribution des récompenses aux bons chauffeurs recommandés par leurs patrons, membres du club ; il sera affecté, cette année, près de 5.000 fr. à ces récompenses.

A l'issue de cette belle manifestation, un banquet réunira les invités de l'A. C. du Nord, banquet qui se terminera par une soirée artistique où se feront applaudir les artistes les plus réputés.

Nous croyons bien faire de rappeler l'ordre du jour de la manifestation du 14 janvier : à quatre heures, assemblée générale ; à 5 heures et demie, distribution des récompenses aux bons chauffeurs ; à 7 heures, banquet ; à 9 heures et demie, soirée artistique à laquelle sont convivés tous les membres de l'A. C. du Nord, convives ou non du banquet.

Chronique Agricole

COMMENT PRÉLEVER LES ÉCHANTILLONS DESTINÉS A L'ANALYSE

Un homme ennuyé, mercredi dernier, c'était M. X...

Reconduit poliment, la veille, par son marchand d'engrais, à qui il demandait une remise de vingt sous au sac, pour manquant de dosage dans une livraison de scories de déphosphoration, il ne l'entendait pas de cette oreille-là, et désirait savoir le moyen de se faire rendre justice.

Comme je lui demandais la façon dont il avait prélevé les échantillons, il me répondit : « Mais, j'ai fait comme tout le monde, sans doute. J'ai pris, dans le premier sac venu, une poignée de marchandise, que j'ai envoyée à un laboratoire officiel.

« Au reçu du bulletin d'analyse, j'ai constaté qu'au lieu de 17, minimum garanti, les scories titraient seulement 12 d'acide phosphorique.

« C'est alors que je suis allé trouver mon vendeur pour lui réclamer un franc de remise aux cent kilos et qu'il m'a répondu ce que je vous ai dit tout à l'heure. »

Au risque de contrarier mon interlocuteur, j'ai dû lui dire que pour invoquer la loi de 1911, dont il aurait pu se réclamer en ce moment, il eût fallu tout d'abord se conformer à ses prescriptions. Ce qu'il n'avait pas fait. Le texte est formel, en effet, sur ce point. Le voici d'ailleurs à titre de renseignement, pour ceux de mes aimables lecteurs qui pourraient l'ignorer encore ou l'avoir oublié :

1° Chaque prélèvement comporte la prise de quatre échantillons.

2° Si le prélèvement ne peut être fait en présence du vendeur ou de son représentant, il faut qu'il soit pratiqué en présence de deux témoins.

3° Un procès-verbal en quatre exemplaires de l'opération doit être rédigé, signé par le vendeur ou les deux témoins et par le destinataire ou son suppléant.

4° La prise d'échantillons elle-même doit être faite sur environ le dixième des sacs, à diverses profondeurs, en diagonale d'angle à angle du sac, avec une sonde. Tous les prélèvements partiels doivent être réunis sur une feuille de papier propre, intimement mélangés après écrasement des mottes. Ne pas éliminer les pierres dans l'échantillon. (Dans les tonneaux, percer les deux fonds de deux trous avec une vrille et introduire la sonde en s'éloignant de l'axe du tonneau).

5° Ensuite on emplit 4 flacons bien secs (verre) de 250 gr. de cet échantillon moyen. On bouche les flacons immédiatement par du liège, et on cachète en engageant le procès-verbal dans la cire pour qu'il adhère au flacon. Puis on scelle.

6° Cette opération doit se faire en prenant livraison. L'un des échantillons va au laboratoire, et les trois autres restent en dépôt au greffe du tribunal de l'arrondissement ou de la mairie, pour servir à des contre-analyses en cas de contestation.

7° Toutes ces formalités ne doivent pas empêcher de prendre livraison de la marchandise, car les frais de magasinage, s'il y en avait, resteraient à la charge du destinataire.

PROCES-VERBAL de prise d'échantillons

Le..... 191..., à... .....

Les soussignés M..... et M.....

certifient qu'en leur présence M..... a prélevé sur wagon n° ..... en gare de.....

..... quatre échantillons de ..... qui ont été mis en flacons cachetés, le cachet portant la marque.....

D'après la lettre de voiture..... la marchandise pesait au départ.....; elle pèse à l'arrivée.....

Signatures :

Le destinataire ; le premier témoin ; le deuxième témoin.

1° Mentionner le nom du destinataire ;
2° La nature de ou des engrais ;
3° La lettre de voiture.

Il y a quelque différence, comme vous le voyez, entre les exigences de la loi de 1911 et la façon de procéder de M. X..., qui s'était contenté de prélever un seul échantillon sur un seul sac, sans procès-verbal. Et cependant, M. X... n'est pas le premier venu ! Il passe pour un des plus instruits du village, dont il est certainement un gros légume.

Ceci prouve surabondamment la nécessité d'établir partout ces syndicats agricoles, où, avec la science du métier, le plus petit cultivateur apprend encore à connaître et à défendre ses droits.

Réponse à un Lillois. — Continuez à bêcher votre jardin et laissez dire vos voisins. Aujourd'hui, comme du temps du bon La Fontaine, il faut travailler et se donner de la peine si l'on veut obtenir quelque chose.

Ce n'est pas pour être restée inculte pendant 4 ans que votre terre peut être frappée de stérilité. Pas du tout. Cet hiver, arrosez-la copieusement à... l'eau de Cologne, donnez-lui une bonne dose de fumier de cheval (si possible) avec quelques hectolitres de chaux vive, et vous aurez, l'été prochain, des légumes en abondance.

— Deux seaux d'or liquide (ou eau de Cologne, comme il vous plaira de dire) avec un kil. de superphosphate, épandus maintenant au pied, voilà pour votre vigne que deux ou trois soufrages, à la bonne saison, achèveront de guérir complètement.

—o—

Réponse à coq ou poule de L... — C'est cela, vous avez mis le doigt dessus ! Pour guérir radicalement une poule « qui chante le coq » il n'y a qu'un moyen : lui couper le siflet.

— Merci de vos bons souhaits, et veuillez, je vous prie, agréer les miens.

—o—

Réponse à F. T... — Je crois que la meilleure façon d'utiliser la mélasse pour les chevaux, c'est de la délayer dans l'eau de boisson ou celle qui sert à mouiller le picotin.

CONSEIL PRATIQUE

Comme il y a mélasse et mélasse, exigez une tenue en sucre de 45 % minimum.

L. CENSIER.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

La Compagnie des Tramways de Lille contre la Société Lilloise d'Eclairage Electrique.

Cette affaire a été appelée à nouveau lundi, pour permettre à l'avocat de développer ses conclusions.

L'arrêt sera rendu à huitaine.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 12 janvier 1914
Présidence de M. GODARD, vice-président

COUPS DE TRANCHET A HALLUIN

Mercredi dernier, Cyrille Vandromme, 26 ans, ouvrier cordonnier, à Halluin, mécontent que son patron, Julien Dewulf, 34 ans, lui refusait de l'argent, s'empara d'un tranchet et en frappa violemment le patron cordonnier. On ne releva pas moins de dix-sept coups de tranchet, mais aucun d'eux ne paraît avoir de gravité.

Vandromme a souvent été condamné en Belgique. Cette fois le tribunal lui inflige huit mois.

LA FRAUDE

Deux mois et 500 fr. à Louis Debray et à Stéphanie Deroo, à Roubaix, pour fraude de tabac et d'allumettes. Debray en est à la 65e condamnation et Stéphanie Deroo en est arrivée à sa 40e.

FUNERAILLES

Vive Jésus et Marie

L'an de grâce de Notre-Seigneur 1914, le 10 janvier, dans notre Communauté de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, de Lille, est décédée, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, notre chère Mère

Marie-Euphrasie de Jésus FAURE

Ancienne Supérieure du Monastère

âgée de quatre-vingt quatre ans et neuf mois, dont cinquante-neuf ans de Religion.

Les Funérailles auront lieu le Mercredi 14 janvier, à dix heures, en l'église Sainte-Catherine, d'où son corps sera conduit au Cimetière du Sud, pour y être inhumé.

L'assemblée à la Chapelle de la Communauté, 8, rue de la Préfecture, à neuf heures trois quarts.

Nous recommandons l'âme de cette chère défunte aux mérites de vos saints Sacrifices et Prières.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Armand HOUDOY

décédée à Lille, le onze janvier mil neuf cent quatorze, dans sa soixante et unième année, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le Mercredi 14 dudit mois, à onze heures, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour être inhumé.

Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées le même jour, à cinq heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, square Jussieu, 8, à dix heures et demie.

Les Dames sont priées d'y assister.

On est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Des pains seront distribués aux pauvres.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 12 janvier

Havre, vap. fr. Jean-Bart, 148, cap. Bocage, div. Hecquet.
Douvres, al. ang., Alert, 79, cap. Leeks, div. Debaeker.
Londres, vap. ang. Sultan, 237, cap. Johnston, div. Morel.
Brisbane, vap. ang. Patroclus, 3548, cap. Asnason, laine, Gondrand.
Buenos-Ayres, vap. fr. Campinas, 1972, cap. Ledru, div. Charg.-Réunis.
Canaries, vap. norv. San-José, 928, cap. Lorbienson, bananes, Duriau.
Leith., vap. ang. Quentin, 685, cap. Bridges, div. Hecquet.
Brême, vap. fr. Pomerol, 678, cap. Maestric, div. Worms.
Anvers, vap. ang. Lockwell, 2295, div. Duchateau.
Windau, vap. dan. J. N. Madriz, 1068, cap. Scott, div. Leroy.
Reginwold, vap. dan. Norma, 424, cap. Mickelsen, graines, Leroy.

SORTIES du 12

Barry, vap. ang. Anatolia, 2491, cap. Nelson, lège Debaeker.
Alger, vap. fr. Aster, 1223, cap. Lefebvre, div. Leroy.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 12 janvier 1914.

	AVOINES jaune	AVOINES blanche	BLÉS roux	BLÉS blanc
Courant	18,50	18,65	26,00	26,00
Prochain	18,55	18,75	26,05	26,20
4 de mars	18,65	18,80	26,30	26,50
4 d'avril	18,75	18,90	26,50	26,65
4 de mai	18,90	19,00	26,55	26,70

Tendance calme

LILLE, 12 janvier.

SUCRE. — Roux 88°, nn,nn. — Cuite 1er jet, 27,50. — Pain n°, 67,nn. — Cassé boîte 5 kilos, 68,nn.
ALCOOLS. — 3/6 fin disponible, 48,50.

ARMENTIERES, 12 janvier.

Farine, 34,50 le quintal. — Blé, 30,50 l'hectolitre. — Seigle, 19 fr. le quintal. — Orge, 22,50 id. — Mais 19 fr. id. — Avoine, 19,50 id. — Pois, 24 fr. l'hectolitre. — Haricots, 44 fr., id. — Fèves, 23 fr. l'hectolitre.

Beurre, 3,80 le kilo ; œufs, 20 fr. le cent. — Pommes de terre, 8 fr. les 100 kilos.

VALENCIENNES, 10 janvier.

Sucre blanc en morceaux, 66,50 à 68,nn. — Alcools 45,nn. — Farine, 1re q., les 100 kilos, 33,50 à 35 fr. — Blé, les 80 kilos, 30,nn à nn,nn. — Sons, les 100 kilos, 12,75 à 13 francs. — Aliment mélangé, 15,50 à 16,50. — Seigle, les 100 kilos, 18,25 à 18,50. — Orges, 20,nn à 22,nn. — Escourgeons, 20,50 à 21,25. — Tourteaux de lin, 1er choix, 26,50. — Tourteaux d'arachides, 26 fr. — Tourteaux ricin, 12,50. — Sulfate d'ammoniaque, 27 fr. — Nitrate, 27 fr.

Fourrages et grains les 1000 k. sans octroi. — Foin 75 à 85. — Luzerne, 70 à 90. — Pailles de blé (en bottes, 40 à 42. — Paille d'avoine ou d'orge, 35 à 40 — Paille de seigle, 50 à 54. — Avoine (les 100 kilos) 18,75 à 19 francs.

PARIS, 10 janvier.

SUCRES RAFFINES. — Nous n'avons pas de changement à signaler dans les cours ; la vente reste facile en disponible.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 66,50 à 67. — En carton de 1 kilo rangé, 68 à 68,50. — En caisses de 50 à 60 kilos rangés 67 à 67,50. — En caisses de 25 à 30 kilos rangés 67,50 à 68. — En caisses de 10 kilos rangés, 68 à 68,50. — Raffinés en poudre, suivant marques, 64 à 64,50.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 38,50 ; pains, 36,50.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 61,50 à 62,50. — Morceaux irréguliers 61,50 à 62,50. — Petits déchets 62 à 62,50. — Sucre en poudre, 61 à 61,50. — Semoule (selon finesse) 63,50 à 64. — Glaces, 63,50 à 64,50. — Sucres cristallisés extra acquit, 59,25 à 59,75. — Sucres cristallisés en poudre, 60,25 à 60,75.

HOUBLONS & PETROLES

ANVERS, 10 janvier.

HOUBLONS. — Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost : disponible nouvelle récolte, 145 fr. Tendance calme.

PETROLES. — Raffiné américain, les 100 kilos : disponible 24,75 ; février, 25 fr. ; mars-avril, 25 fr. Tendance calme.

MARCHE DE LA VILLETTE

du 12 janvier 1914

	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Poids Moyen	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	3.079	2.633	409	1,80	1,70	1,50	1,08	0,92	0,82
Vaches	1,017	1,003	256	1,81	1,73	1,50	1,09	0,93	0,82
Taureaux	210	3 0	481	1,50	1,4	1,34	0,82	0,72	0,[illegible]
Veaux	11,[illegible]	1,3[illegible]	96	0,[illegible]	0,[illegible]	0,[illegible]	1,[illegible]	1,[illegible]	1,40
Moutons	9,[illegible]	1,098	20	0,[illegible]	0,[illegible]	0,[illegible]	0,[illegible]	0,[illegible]	0,[illegible]
Porcs	4,[illegible]	4,7[illegible]	120	1,[illegible]	1,[illegible]	1,[illegible]	1,[illegible]	1,[illegible]	1,[illegible]

Peaux de moutons : Demi-laine, 3 à 7 fr.

Physionomie des ventes

Gros bétail. — Vente difficile, baisse oscillant entre 20 et 30 fr. par tête.

Limousins 0,80-0,92 ; bœufs blancs 0,87-0,90 ; manceaux 0,86-0,88 ; rendement 0,70-0,65 par demi-kilo net.

Veaux. — Vente calme, cours stationnaires.

Brie, Beauce, Gâtinais 1,20-1,35 ; Champenois 1,15-1,25 ; manceaux 1,15-1,25 ; gournayeux 1-1,10 ; service 0,94-1,05 par demi-kilo net.

Moutons. — Vente calme, cours inchangés.

Agneaux 1,30-1,40 ; Centre 1,30-1,40 ; Midi 1,10-1,20 ; métis 1,24-1,30 par demi-kilo net.

Porcs. — Vente calme, prix maintenus.

Maigres 0,52-0,57 ; gras 0,50-0,54 par demi-kilo (vif).

Acidité, Migraines, Vertiges.

M. Martial Gayot, cultivateur à la Borie, commune de Saint-Auvent (Haute-Vienne), écrivait le 20 mai 1913 comme suit :

« Votre Tisane Américaine des Shakers est bien le spécifique pour l'estomac et je me fais un devoir de recommander ce précieux tonique auprès des personnes de mon entourage. Souffrant depuis plusieurs années de violents maux d'estomac, lesquels me provoquaient des maux de tête, des étourdissements, j'ai eu recours à la Tisane Américaine des Shakers. Dès les premiers jours, mon appétit revint, je pus de nouveau manger sans crainte d'alourdir ; le sommeil redevint meilleur et au bout d'un mois de traitement j'avais retrouvé mes forces, le sommeil et l'appétit ». 0194

MARCHE A TERME

du 12 Janvier 1914

LAINES

MOIS	Roubaix-Tourcoing T. U. COTE précédent	COTE 11 h 50	COTE 4 h. 15	CLOTURE
Janvier	6 175	6 175	6 175	6 175
Février	6 125	6 15	6 15	6 125
Mars	6 075	0 00	6 10	6 10
Avril	6 05	0 00	6 075	6 05
Mai	6 00	6 025	6 025	6 025
Juin	5 975	6 00	6 00	6 00
Juillet	5 95	0 00	5 975	5 975
Août	5 925	5 95	5 95	5 975
Septemb.	5 90	5 95	5 95	5 925
Octobre	5 90	0 00	0 00	5 90
Novemb.	5 90	0 00	0 00	5 875
Décemb.	5 85	0 00	0 00	5 875

Total 105.000 k.

Affaires traitées à la Corbeille :

Bourse de Roubaix. — 6.000 k. à 6 175, Janvier. — 5.000 k. à 6,15, Février. — 10.000 k. à 6,025, Mai. — 10.000 k. à 6,05, Jd. — 30.000 k. à 6,00, Juin. — 5.000 k. à 5,95, Août. — 10.000 k. à 5,95, Septembre. — Total : ...000 k.

Bourse de Tourcoing. — 10.000 k. à 6,15, Février. — 5,000 k. à 6,10, Mars. — 5.000 k. à 6,075, Avril. — 5.000 k. à 5,975, Juillet. — 5.000 k. à 6,00, Id. — Total : 30.000 k.

Incident à la frontière franco-allemande

Un incident s'est produit à la frontière franco-allemande lors de l'ascension du Ballon d'Alsace (1250 m. d'altitude) par le 5e bataillon de chasseurs.

Le 5e bataillon de chasseurs caserné à Victor, au pied du St-Mont, au confluent de la Moselle et de la Moselotte, vient de faire l'ascension du Ballon d'Alsace. Au cours de cette manœuvre, le caporal Henri Hiraux de la 3e compagnie, avait commis l'imprudence de boire de l'eau glacée, étant en sueur, et malgré la défense absolue de ses chefs. Les conséquences de cet acte ne se firent pas attendre : il contracta une bronchite. Voici la déclaration de ce jeune militaire :

« Les suites de mon imprudence ne se firent pas attendre. Quelques jours plus tard, je dus me faire admettre à l'infirmerie, où l'on me fit suivre le traitement des bronchitiques. Au bout de trois semaines, j'en étais arrivé à désespérer complètement de ma guérison, malgré tous les soins qui m'étaient prodigués. Rien, rien ! Je toussais comme si l'on me déchirait la poitrine et, avec beaucoup de peine, j'expectorais des glaires épaisses. J'avais des oppressions insupportables. Il me semblait qu'à chaque expectoration, je crachais un fragment de poumon. Ne sachant plus à quel saint me vouer, je fis prendre par un ami un flacon de Sirop de l'Abbaye « Akker », remède dont j'avais entendu dire le plus grand bien. Le Sirop de l'Abbaye « Akker » (Couvent Santa Paulo) allait être mon sauveur ! Lorsque j'en eus pris une première gorgée, un soulagement inespéré envahit tout mon être. Au troisième flacon, j'étais complètement guéri. » Depuis longtemps déjà, le Sirop de l'Abbaye « Akker » (Couvent Santa Paulo) tonique et pectoral a fait ses preuves comme remède infaillible de l'asthme, de la bronchite de l'influenza, de la pleurésie, de la coqueluche, de l'enrouement, des maux de gorge, de la toux opiniâtre, et de toutes les affections de la poitrine, de la gorge et des poumons. Il prévient la phtisie. Inoffensif, même pour les plus petits enfants.

En vente dans toutes les pharmacies. Flacon de 500 gr. : 4 francs ; de 1000 gr. : 7 francs. Exiger la signature L. I. Akker. Dépositaire général : L. Dupou, pharmacien à Lille (Nord). 0175

Ancienne Maison de Paris, connue région Nord, demande emprunter 60.000 fr. Excellentes références. Rien des agences. Ecrire au bureau du journal, 1, rue des Sept-Agaches, Lille, aux initiales B. M. 16242

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE
TÉLÉPHONE 11-26 051

60 CENTIMES

Tranc Oxford contre irritations, points de côté, maux de reins, rhume, douleurs. Ne procure ni boutons, ni pluie : ne salit pas. — Paris Micheline et toutes Pharmacies 0115

SI LES DAMES VOULAIENT COMPARER
L'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
avec tous les apéritifs connus jusqu'ici elles n'en prendraient jamais d'autre, car ce véritable apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin pur et exquis et le meilleur quinquina
DEMANDER « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot « QUINQUINA »
0068

RHUMATISANTS qui avez les articulations raidies ou à moitié ankylosées et perdu la force des membres, allez sans hésiter à l'Institut Orthopédique de Canteleu-Lille. — VOUS GUERIREZ. 10156

PETITE BOURSE AU COMPTANT

du 12 janvier 1914

VALEURS	PRÉC.	CLOT	VALEURS	PRÉC.	CLOT
0/0	85 55	85 25	Ville de Paris		
Indo-Chinois	512 ..	512 ..	Crédit Foncier	617 ..	616 ..
Indo-Chinois	86 ..	349 25	Ch. de fer Nord	1[illegible] ..	1[illegible] ..
Gaz de Paris	... ..	... ..	Ch. de fer Midi	1[illegible] ..	5[illegible] ..
Russes	... ..	... ..	Ch. de fer Est	198 67	202 ..
— 1896	72 75	72 75	Cons. (ancien)	87 ..	87 ..
Banque de France	4500 ..	4500 ..	— (nouveau)	1[illegible] ..	1[illegible] ..
Crédit Lyonnais	6[illegible] ..	6[illegible] ..	— (1905)	1[illegible] ..	1[illegible] ..
Crédit Lyonnais	1[illegible] ..	1[illegible] ..	— (1911)	1[illegible] ..	1[illegible] ..
Banque de France	4[illegible] ..	4[illegible] ..	— (1911)	1[illegible] ..	1[illegible] ..
Suez	6[illegible] ..	6[illegible] ..	Crédit Foncier	1[illegible] ..	1[illegible] ..
Rio	1[illegible] ..	1[illegible] ..	Foncier (1879)	4[illegible] ..	4[illegible] ..
Mines d'or	1[illegible] ..	1[illegible] ..	— (1880)	4[illegible] ..	4[illegible] ..
Chartered	1[illegible] ..	1[illegible] ..	Obligations		
Ouest	93 ..	93 ..	Nord 3 %	410 ..	410 ..
P.-L.-M.	1[illegible] ..	1[illegible] ..	Ouest 3 %	299 ..	300 ..
Villes-Fonc.	... ..	... ..	Orléans 3 %	4[illegible] ..	5[illegible] ..
			Orléans 2 %	4[illegible] ..	4[illegible] ..
			Midi 3 %	4[illegible] ..	4[illegible] ..
			P.-L.-M. 4 %	4[illegible] ..	4[illegible] ..

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BOURSE DE LILLE

DU 12 JANVIER 1914 — DU 12 JANVIER 1914

CHARBONNAGES	C. préc.	C. jour
Aniche	444 —	— —
Aniche (part fond.)	[illegible] —	— —
Annœulin	6000 —	6410 —
Anzin	6000 —	7000 —
Douchy-Grenay	6160 —	6150 —
— le 50e	124 75	124 85
Dourges	685 —	670 —
Drocourt	1401 —	1390 —
— le 10e	140 75	140 50
Carvin	705 —	705 —
Clarence (la)	270 —	— —
Courrières	4880 —	4875 —
Crespin	83 —	81 —
Douchy	511 —	— —
Dourges	443 —	444 —
Drocourt	7365 —	— —
— le 10e	737 —	732 —
Escarpelle	710 —	715 —
Ferfay	261 50	260 —
Flines-l-Raches	64 75	— —
Lens	1492 —	1487 —
— le 10e	149 50	149 75
Liévin	4220 —	4220 —
— 200e	141 25	141 25
Lievin-lez-Aire	615 —	615 —
Marles 50 %	3825 —	3774 —
Marles 70 %	4950 —	— —
Marles 20%	234 50	235 50
Meurchin	2928 —	2926 —
Nord d'Alais	50 —	— —

	C. préc.	C. jour
Ostricourt	2825 —	2840 —
Thivencelles	1790 —	1750 —
Vendin-l'Hiver	57 —	56 50
Vicoigne	1675 —	1675 —
— le 10e	168 —	169 25
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	668 —	— —
Verley-Decroix	1355 —	— —
Soc. Prêts hypoth. Argentine (act.)	565 —	— —
Soc. Prêts hypoth. Argentine (part fond.)	50 —	— —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Warem	596 —	— —
Glissoleau et Cie	520 —	— —
St-Saulve-Arras	800 —	— —
Blanche-St-Vaast	1100 —	— —
Marpent-Beth.	175 —	175 —
Denain-Anzin	2340 —	— —
Fives-Lille	991 —	— —
La Lucette	80 25	— —
Sénelle-Maubeuge	1070 —	1065 —
Carpathes (act.)	2250 —	2250 —
Carpathes (part.)	2696 —	2680 —
Ext. Dąbrowa (a)	1150 —	1161 —
Ext. Dąbrowa (b)	560 —	560 —
Chant. de France	529 —	525 —
Etab. Wibaux	136 —	— —
Lait. N. France	184 —	— —

	C. préc.	C. jour
St. E. Feuillette	153 —	154 —
Phosphat-Hanut	130 —	— —
Soc. Prêts hypoth. en Argent. 3 %	479 —	477 —

OBLIGATIONS. — Béthune 1903 4½ : 1905, 350 ; 1910, 404. Bonnières 1907, 1909 et 1911, 465,25. — Drocourt 1[illegible] et 1911, 439. — Liévin 1910, 400,50.

Coupons annoncés

15 janvier. — Crédit Foncier du Nord en Argentine (actions), brut 40,75 ; net 10,32. — Crédit Foncier du Nord en Argentine (parts de fondateur), brut 3,4 ; net 3,03. — Société Béthunoise d'Eclairage et d'Energie, c. p. 3 : Actions privilégiées nominatives, net 3,45 ; actions anciennes port. net 3,45 ; Actions nouvelles, net 7,45. — Fonderies et Emailleries Dupont, c. n. 6, brut 44,15 ; net nom., 42,36 port., 40,01.

Coupons détachés

1er janvier 1914. — Anzin, brut 150 ; net 145 (détaché le 1er nov. 1913). — Banque Wenzel-Decroix et Cie, brut 12 ; net 11,40.

10 janvier. — Lestricourt C. B. 11, brut 60 ; net nom., 57,00.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 12 JANVIER — DU 12 JANVIER

Fonds d'Etat, Provinces, Villes	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 % 1er sér	76 [illegible]	77 —
Congo loin 1888	73 50	— —
Anvers 1887, 2 %	73 50	72 75
Bruxelles 1905, 2 %	71 25	— —
— 1905, 3 %	— —	— —
Liège 1905, 2 %	72 50	73 —
METALLURGIES		
Aciéries	640 —	— —
Angleur	1040 —	— —
Armes de Guerre	2850 —	2855 —
Aumetz-la-Paix	— —	— —
La Brugeoise	— —	— —
Cockerill	1890 —	— —
Espérance-Long.	420 —	425 —
Minerva Motors	220 —	— —
Ougrée	1385 —	— —
Provid. (Forges)	2025 —	— —
— Russe sér A	— —	— —
— Russe sér B	455 —	— —
Sambre-Mse. priv	735 —	— —
— ord.	— —	— —
Thy-le-Château	2550 —	— —
Constantin. cap.	800 —	— —
— jouiss.	2125 —	2120 —
CHARBONNAGES		
Abhooz et Bon-F	690 —	710 —
Amercœur	— —	— —
Andenelles	— —	— —
Ans et Rocour	440 —	— —
Arbre St-Michel	410 —	421 —
Bernissart	400 —	— —
Bois-d'Avroy	800 —	810 —
Bois St-Ghislain	— —	— —
Bonne-Espérance	— —	— —
— priv.	— —	— —
— ord.	4550 —	— —
Bonnage (Central)	— —	— —
Charbonn. belges	385 50	— —
Chevalières Dour	— —	— —
Concorde	— —	— —
Courcelles-Nord	1890 —	1970 —
Espér. Bonn.-For	— —	— —

	Ouvert.	Clôt.
Est de Liège	980 —	1000 —
Halanzy	2950 —	2965 —
Houssu-l'Etang	3135 —	3150 —
Houssu-Lagasse	2900 —	2850 —
Gaurite	— —	— —
Grand-Bulseon	1907 —	1908 —
— jouiss.	1875 —	— —
Grde-Mach. Dour	1600 —	1625 —
Ord-Maubeuge	117 50	122 50
La-Haye-Sambre	360 —	1161 —
Hasard	775 —	782 50
Horloz	— —	— —
Jemmapes-Wasm.	— —	— —
Houillier-Unies	— —	— —
Kessales	1210 —	1230 —
La Haye	— —	— —
Louvière-S-Long.	266 —	— —
Levant du Flénu	— —	— —
Parlement	2265 —	2265 —
Longueau-Font.	— —	— —
Mons-S-Calpart	— —	— —
Nord-Charleroi	2715 —	— —
Nord du R.-du-C.	— —	— —
Patience Beaujo	— —	— —
Pâtrier	430 —	— —
Prod. du Flénu	— —	— —
Sclessin-Val	— —	— —
Sunis de Charl.	1585 —	— —
Sacré-Madame	2650 —	— —
Trépy-Bracq.	1500 —	— —
Trieu-Kaisin	1091 —	— —
Unis-Ouest-Mons	885 —	900 —
Vérister	— —	— —
ZINCS		
Asturienne	— —	— —
Austro-Belge	410 —	— —
Dibdeb	— —	— —
Corneuil, Montagn	582 —	582 —
— ord.	405 —	410 —
Vieille Montagne	972 —	970 —
GLACERIES		
Auvelais	1880 —	1900 —
Midi de la Russie	1400 —	1140 —
Nationales Belges	1740 —	— —

VALEURS COLONIALES	Ouvert.	Clôt.
Kasai (100)	67 50	67 —
Katanga, priv.	4640 —	4665 —
— ord.	2055 —	2007 —
Ua. min. H.-K. 5	655 —	650 —
— div.	— —	— —
ACTIONS ETRANGÈRES		
Allem. Dahlbusc	1025 —	— —
— Gelsenkirc.	1248 —	— —
— Hibernia	1250 —	1245 —
— Stolberg	— —	— —
Am. Chin. Eng. K	47 65	— —
Can. : Can. Pac.	1150 —	— —
France, Sambas	— —	— —
— Us. Esp.	— —	— —
Luxem. : Burbach	1770 —	— —
Russie Dniaprov.	2090 —	— —
— Mét. Russ-bel	1995 —	1995 —

CHANGE. — Papier français (prix moyen) : 100 60

BOURSE DE LONDRES

du 12 janvier

Consolidés	74 15/16	74 7/8
Extérieurs	89 1/8	89 1/8
Turc Unifié	85 1/2	85 1/2
Banque Otto.	15 1/2	15 1/2
Rio Tinto	60 7/8	60 7/8
Consol. Gold	1 15/16	1 15/16
Cape Rand